



**ORDURES MÉNAGÈRES,
COLLECTE LE JEUDI**



**DÉCHETS RECYCLABLES,
COLLECTE LE JEUDI**

TOUTES LES COLLECTES DE LA SEMAINE SONT DÉCALÉES D'UNE JOURNÉE À PARTIR DU JOUR FÉRIÉ, VOIR TABLEAU CI-DESSOUS :

Jours fériés	Collectes du jeudi reportées au
1^{er} janvier	ven 2 janvier
6 avril	ven 10 avril
1^{er} mai	Collecte maintenue
8 mai	Collecte maintenue
14 mai	ven 15 mai
25 mai	ven 29 mai
14 juillet	ven 17 juillet
11 novembre	ven 13 novembre
25 décembre	Collecte maintenue

MÉMO :

**Je sors mes bacs
la veille au soir,
je les présente en
bord de voirie et
poignées vers la
route et je les rentre
le plus tôt possible
après la collecte**

MÉMO TRI

TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS



UNE SEULE QUESTION À SE POSER, C'EST UN EMBALLAGE ? JE LE TRIE EN VRAC ET PAS EN SAC !

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



À DÉPOSER DANS UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE, PRÈS DE CHEZ VOUS.

À TRIER

TEXTILE & CHAUSSURES



À DÉPOSER DANS UNE BORNE TEXTILE, PRÈS DE CHEZ VOUS.

À TRIER

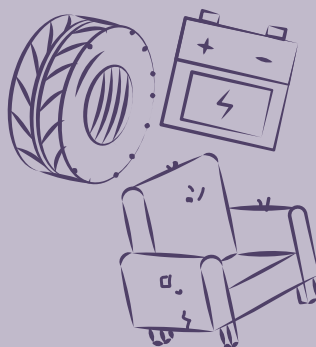
DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX



ÉPLUCHURES, MARC DE CAFÉ, SACHETS DE THÉ, COQUILLES D'ŒUFS, PAPIER ABSORBANT, PLANTES FANÉES, HERBES & FEUILLES, BROYAT.

AU COMPOST

DÉCHÈTERIE



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES, AMPOULES, MOBILIER ET MATELAS, LES VÉGÉTAUX, RÉSIDUS DE MES TRAVAUX, OBJETS VOLUMINEUX, MATÉRIEL DANGEREUX, PNEUS, PILES...

À TRIER

ORDURES MÉNAGÈRES



CE QUI N'EST NI RECYCLABLE NI COMPOSTABLE DOIT ÊTRE JETÉ EN SAC.

À JETER